

# Les murs de pierres sèches

Autor(en): **Payot, J.**

Objektyp: **Article**

Zeitschrift: **Habitation : revue trimestrielle de la section romande de l'Association Suisse pour l'Habitat**

Band (Jahr): **10 (1937)**

Heft 3

PDF erstellt am: **21.09.2024**

Persistenter Link: <https://doi.org/10.5169/seals-120520>

## **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern.

Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden.

Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

## **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.



Création de F. Klausner,  
architecte paysagiste, Rorschach

Photo Labhardt

## LES MURS DE PIERRES SÈCHES

(suite de la page 26)

Il n'est pas indispensable de faire reposer le mur sur une fondation de béton, il suffit simplement d'un ou deux rangs de pierres, posées solidement d'aplomb, enterrées, et sur lesquelles le mur s'édifiera. L'épaisseur et la largeur de ce fondement sont proportionnées à la hauteur du mur. L'une après l'autre, les pierres seront examinées, taillées si c'est nécessaire, placées de façon à produire le plus d'effet, et disposées, également, de manière à laisser des poches de terre, qui seront ensuite garnies de plantes. Ainsi, rangée après rangée, le mur s'édifiera lentement, mais solidement. Si besoin est, les pierres seront calées par derrière et, à mesure que le mur s'élèvera, la terre sera remblayée. La construction, légèrement inclinée, en terme de métier avec du « fruit », prendra peu à peu son assise.

Pour des murs de plus d'un mètre de hauteur, il sera prudent de s'adresser au spécialiste si l'on veut éviter des mécomptes provenant de la poussée des terres.

Mais la construction basse ne comporte pas de grosses difficultés. Elle est à la portée de quiconque possède du goût et un peu de coup d'œil, la volonté d'arriver, de réussir.

La valeur du mur ne dépend pas seulement de son exécution soignée, mais aussi de la qualité des matériaux employés.

La plantation se fera si possible en cours d'exécution et toujours d'après un plan bien établi. Disons d'emblée que le mur ne doit pas être entièrement couvert de plantes, mais que ces dernières seront disposées en masse, que l'on s'appliquera à laisser très libre de s'étendre et de se développer en tous sens. Les poches de terre seront légèrement inclinées vers l'intérieur et évasées dans le haut.

On veillera à protéger les racines des plantes, qui seront si c'est nécessaire protégées avec des sphagnums. La plantation doit se faire très soigneusement puisque c'est d'elle que dépend en partie le résultat final.

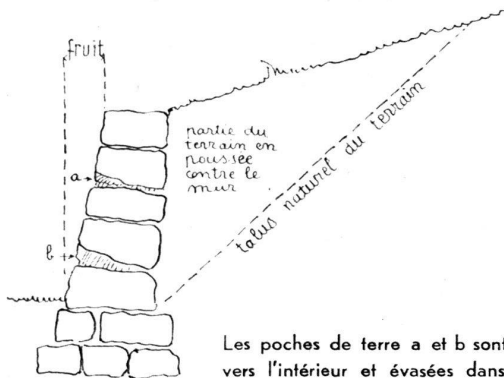
L'essentiel est de « stabiliser » les racines, c'est-à-dire les faire

adhérer soigneusement à la terre, pour que la plante ne puisse être arrachée. Les plantes propres à une telle plantation sont nombreuses, et diffèrent soit par le port, soit par la couleur. C'est là que le goût du propriétaire et du constructeur pourra se donner libre cours.

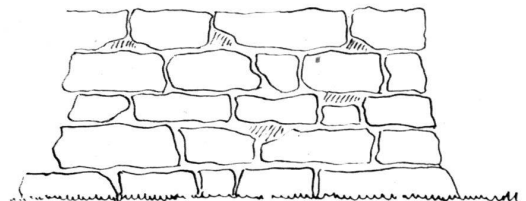
On voit par ces quelques notes l'intérêt que le mur en pierres sèches peut avoir pour le jardin familial. Caractère utilitaire, soit en atténuant une différence de niveau disgracieuse, soit en isolant certaines parties du jardin ; caractère ornemental en même temps, car un mur planté avec goût et bon sens peut être fleuri du premier printemps jusqu'au gel et rehausser, ainsi, la valeur du jardin. Son attrait sera le même, ou à peu près que celui de la rocaille et, par la suite, cette construction sera mieux à sa place qu'une rocaille manquée ou construite hors de son cadre.

Construction peu coûteuse, utile et agréable, le mur en pierres sèches devrait se généraliser dans les jardins de moyenne grandeur plus que ce n'est le cas actuellement.

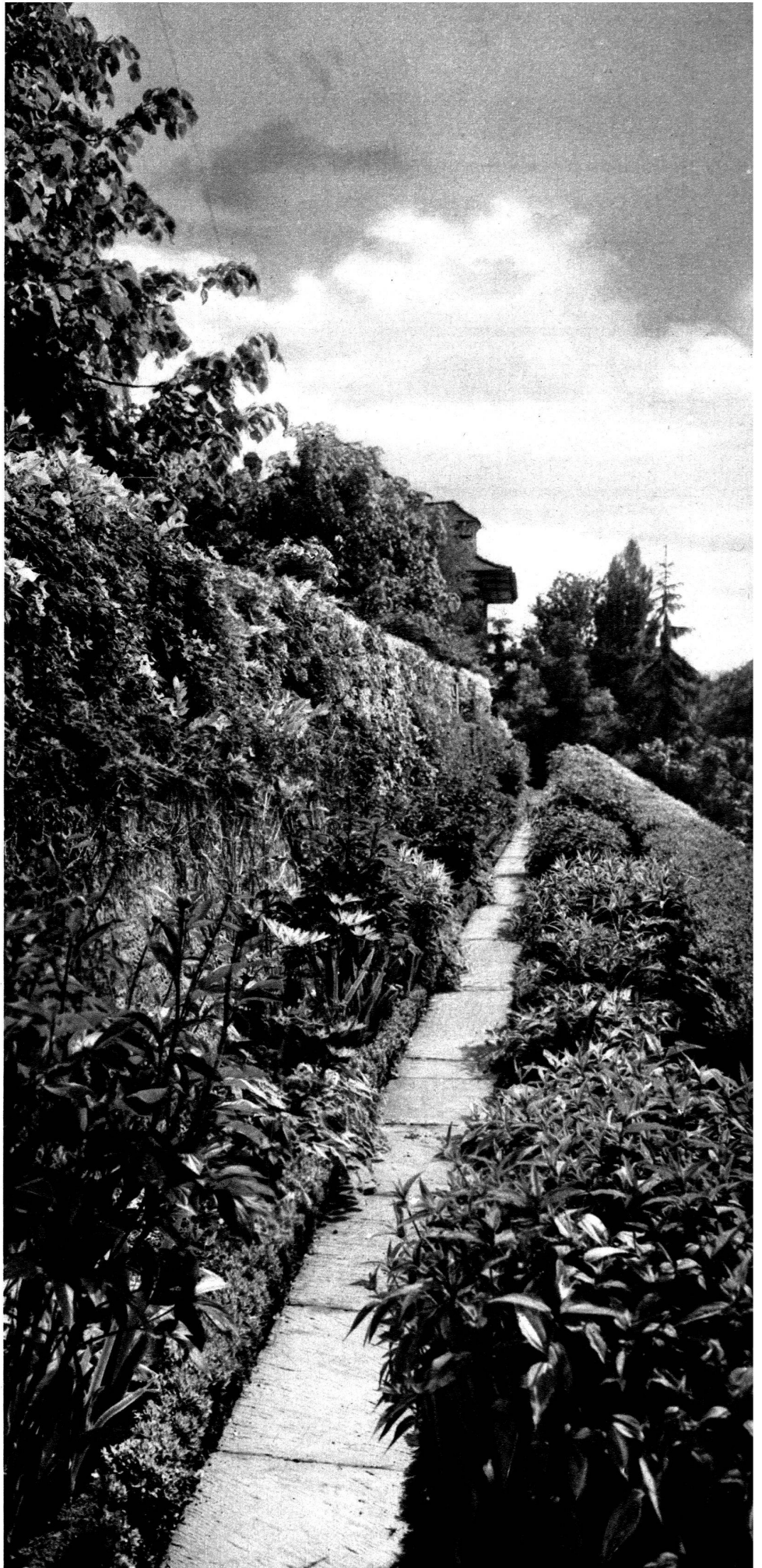
J. PAYOT.



Les poches de terre a et b sont inclinées vers l'intérieur et évasées dans le haut.



Le mur vu de face montre les poches de terre réparties irrégulièrement.



Mertens, architectes paysagistes, Zurich